



**Fournitures de produits et matériels  
d'entretien  
Année civile 2025**

Procédure de consultation : devis

**REGLEMENT DE LA CONSULTATION**

Remise des offres jusqu'au : VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 à 12 heures

**ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION**

Affaire suivie par  
Catherine BAERT  
Secrétaire Intendance

La présente consultation a pour objet la fourniture des produits et matériels d'entretien pour le lycée Pierre Bourdan pour l'année civile 2025.  
Les quantités recensées figurent dans le tableau joint en annexe.  
Elles sont indicatives et ne constituent pas un engagement de la part du lycée.

**ARTICLE 2 : CLAUSES PARTICULIERES**

Téléphone  
05 55 41 70 00  
Télécopie  
05 55 41 71 14  
Mél  
[catherine.baert@aclimoges.fr](mailto:catherine.baert@aclimoges.fr)

Il ne devra y avoir aucun volume ou montant minimum de commande pour bénéficier des frais de port gratuits.  
Les factures ne feront apparaître aucun frais de facturation.  
Le fournisseur s'engage à livrer les fournitures dans un délai de 5 jours à réception de la commande.  
Livraisons : LE MATIN entre 8 heures et 11 heures (se présenter à l'accueil du lycée).

**ARTICLE 3 : MODALITES DE CANDIDATURE**

Site internet  
<http://www.ac-limoges.fr>

Place Molière  
23011 GUERET

Dépôt du dossier complet sur le site d'AJI.  
Possibilité d'envoi de clé USB à titre de sauvegarde.  
Adresse de réception des dossiers de sauvegarde :  
Lycée Pierre Bourdan – Marché Fournitures de produits et matériels d'entretien  
Place Molière – BP 19 23011 GUERET CEDEX  
Les offres non déposées sur le site d'AJI ou non parvenues après la date limite suivante ne seront pas retenues : **vendredi 15 novembre 2024 à 12 heures.**

**ARTICLE 4 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir des renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour l'élaboration de leur offre, les candidats pourront s'adresser à Madame BAERT au service Intendance du lycée Pierre Bourdan, par mail à l'adresse suivante : [catherine.baert@ac-limoges.fr](mailto:catherine.baert@ac-limoges.fr)

Fait à Guéret

Le 1er octobre 2024